
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 10 octobre 2022

Contact presse :

06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Attractivité, installation et pérennisation des professionnels de santé : un plan d'action pour la fin d'année 2022

La question de l'attractivité des professionnels de santé à Mayotte constitue une des priorités de l'ARS Mayotte. Depuis juin dernier, un travail partenarial a été amorcé suite au Comité intersectoriel mahorais pour l'attractivité, l'installation et la pérennisation des professionnels de santé à Mayotte (CIMAIPPS). L'objectif est de pouvoir actionner, sur la base de la mobilisation de l'ensemble des partenaires des partenaires de l'île, les leviers permettant de faciliter l'installation des professionnels de santé à Mayotte. Les travaux actuellement en cours devront permettre d'établir un plan d'action ambitieux d'ici la fin d'année.

Enquête attractivité : : malgré des difficultés identifiées, trois professionnels de santé sur cinq recommanderaient l'exercice à Mayotte

Suite à l'installation du CIMAIPPS, plus de 400 professionnels de santé ont répondu à une enquête réalisée par l'ARS Mayotte afin d'identifier les freins et leviers à leur installation.

L'enquête aborde ainsi l'observation des motifs de venue à Mayotte, les principales difficultés rencontrées en arrivant sur le territoire, la durée de présence ou encore l'évaluation de la qualité de vie à Mayotte. Dans cette enquête, on apprend notamment que 39% des praticiens sont venus pour motifs professionnels et que six répondants sur dix encourageraient à leurs confrères ou consœurs de venir y exercer.

En parallèle, ils sont plus de la moitié à envisager ne rester vivre que moins de 3 ans sur l'île. En cause notamment les difficultés pour ces professionnels à pouvoir trouver un logement ou les difficultés administratives qui complexifient leur bonne installation sur l'île. Les professionnels de santé estiment par ailleurs que les problématiques liées à la sécurité, à l'enseignement ou aux transports complexifient leur exercice au quotidien, et pourraient constituer des motifs de départ.

[Découvrez via ce lien l'enquête attractivité et pérennisation des professionnels de santé à Mayotte](#)

Développer une stratégie partenariale pour maximiser les facilités d'installation des professionnels de santé sur le territoire

Ces dernières semaines, l'ARS de Mayotte organisé plusieurs groupes de travail thématiques réunissant les professionnels de santé, mais aussi des représentants de la gendarmerie, de la Maison de Mayotte à Paris, du MEDEF, etc...

Ces réunions ont permis de dessiner les contours d'un plan d'action concret dans lequel chaque partenaire s'engagera à hauteur de ses compétences pour augmenter substantiellement le nombre de professionnels de santé sur le territoire.

L'objectif est à présent de pouvoir finaliser et présenter d'ici la fin d'année cette feuille de route lors d'un nouveau CIMAIPPS, afin d'engager dès janvier 2023 les premières actions dans ce domaine.